



**CMOB**

**Club Municipal Omnisports de Bassens : section Natation**  
**FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2018/2019**

Mode de règlement choisi :
Chèque <input type="checkbox"/>
-> En 1 fois <input type="checkbox"/> 2 x <input type="checkbox"/> 3x <input type="checkbox"/> 4 x <input type="checkbox"/> 5x <input type="checkbox"/>
Date de la première échéance : 5/10/18
Espèces <input type="checkbox"/>
Chèques vacances <input type="checkbox"/> (montant :.....)
Besoin d'une facture pour le CE
<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

→ **Tarifs pour la saison : Renouvellement : 240 € - Nouvelle adhésion : 250 €**

Licence n° (pour les licenciés de la saison précédente) : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Date de Naissance : ..... - Sexe :  F  M

Correspondant familial :  PERE  MERE ou  RESPONSABLE : .....

NOM ..... PRENOM .....

Adresse (si différente nageur) : .....

PERE  MERE ou  RESPONSABLE : .....

N° tél fixe : père ..... mère .....

N° Portable : père ..... mère .....

Adresse e-mail (information importante permettant un contact rapide) à écrire lisiblement :

.....

Certificat médical (\*)

J'étais au club de Natation CMOB l'année dernière

J'étais au club de Natation de.....l'année dernière (à préciser impérativement pour les transferts de club)

\*\*\*\*\*

**INFORMATIONS :**

- je reconnais avoir été informé de l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance «individuelle accident »
- je reconnais avoir été informé de mon droit d'accès et de rectification des informations ainsi collectées qui feront l'objet d'un traitement informatique. Ce droit d'accès s'exerce auprès du secrétariat du club.

\*\*\*\*\*

**AUTORISATION PARENTALE :**

Je soussigné (e) .....

- autorise mon enfant à quitter seul le lieu d'entraînement ou de compétition et cela sous ma responsabilité.  OUI  NON
- autorise mon enfant à prendre place dans une voiture particulière afin d'effectuer les déplacements nécessités par les compétitions sportives officielles, amicales ou le loisir  OUI  NON
- autorise le club à prendre des photos et à filmer mon enfant à l'occasion des activités sportives ou associatives auxquels il participe et autorise leur publication dans le bulletin d'information et sur le site internet du club (cmob-natation.com) ou sur la page Facebook du club.  OUI  NON

\*\*\*\*\*

**PUBLICATION DE MON IMAGE :**

J'autorise le club à me prendre en photo et à me filmer à l'occasion des activités sportives ou associatives auxquels je participe et autorise leur publication dans le bulletin d'information, sur le site internet du club et sur la page Facebook.

\*\*\*\*\*

**PARTICIPATION AUX COMPETITIONS :** Je soussigné.....

Père, Mère, tuteur de ..... Autorise mon fils, ma fille, à participer aux activités et compétitions sportives de la Section Natation du CMOB Bassens.

Lu et approuvé le : .....

Signature

## REGLEMENT INTERIEUR :

1. L'adhésion au CMOB Natation implique l'approbation des Statuts du Club et son Règlement Intérieur. Elle implique des droits et des devoirs.
2. L'adhésion n'est effective qu'après présentation d'un certificat médical, obtenu chez un médecin traitant ou au Centre de Santé, et du règlement de la cotisation annuelle, non remboursable, et après accord du Bureau Directeur de l'Association.
3. Aucun enfant mineur ne sera inscrit sans autorisation parentale.
4. La responsabilité du Club n'est engagée que lorsque les parents ou le représentant légal ont confié l'enfant à l'animateur responsable du cours, sur le lieu d'entraînement ou de convocation pour une compétition, ou s'ils ont signé une décharge. **Sans décharge de leur part, les parents devront venir chercher l'enfant sur le lieu de l'entraînement.**
5. L'absence d'un animateur entraînant l'annulation des cours sera annoncée par SMS, page Facebook et sur le site, sauf cas de force majeure.
6. Aucun enfant mineur ne peut quitter, seul, le lieu d'entraînement ou de compétition si les parents ou le représentant légal n'ont pas signé d'autorisation.
7. L'absence répétée, non justifiée, d'un enfant fera l'objet d'une information aux parents ou au représentant légal.
8. Une bonne tenue, le respect des personnes et du matériel sont de règle au sein du Club. Tout membre se faisant remarquer par une mauvaise conduite ou des propos incorrects, lors des entraînements ou des déplacements, pourra être exclu temporairement ou définitivement, après avoir été entendu par la commission de discipline.
9. En cas d'accident, il sera fait appel aux services d'urgence et l'adhérent accidenté sera conduit à l'hôpital.
10. Les adhérents engagés en compétition devront, après un arrêt maladie supérieur à 3 semaines, présenter un certificat médical les autorisant à reprendre le sport.
11. L'adhésion emporte la reconnaissance qu'une information relative à une assurance individuelle supplémentaire a été faite.
12. La section natation est affiliée à la FFN.
13. Les nageurs adhérents à la section natation sont tenus de participer aux moins aux interclubs auxquels ils sont sélectionnés mais aussi aux compétitions organisées par le Club.
14. Les parents paieront les frais des forfaits pour leur enfant lorsqu'il est inscrit à une compétition et qu'il ne peut pas y participer pour des choix personnels. En cas de maladie, l'amende est évitée en présentant un certificat médical au plus tard le jour de la compétition.
15. Tout représentant de la section élu, doit rendre compte de son action lors de la réunion du bureau.
16. Tous les votes seront effectués à bulletin secret sur simple demande d'un membre du bureau de la section Natation, la voix du président compte double en cas d'égalité.
17. Le bureau élu de la Section natation peut modifier, ajouter ou annuler un ou plusieurs articles du présent règlement au cours de la saison sportive en cours.

Lu et approuvé le : .....

(Signature)

(\*) Le certificat médical de « non-contre-indication » est obligatoire pour toutes les sections, et ce chaque année (que l'on soit licencié ou non à une fédération)